

Foire Aux Questions

Randonnée « Par Monts et par Bois »

du 15 juin 2024

guidée par Dominique Horbez (Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau)

Q : La randonnée est-elle accessible à tous?

Compte tenu de la longueur exceptionnelle de la randonnée (près de 35 km pour la boucle complète ; 22 km pour la demi-boucle), il est indispensable d'avoir une bonne pratique de la marche. Elle s'adresse donc à des marcheurs confirmés

Q : Est-il possible d'emmener des jeunes enfants?

Compte tenu de la longueur exceptionnelle de la randonnée (près de 35 km pour la boucle complète ; 22 km pour la demi-boucle), il est fortement déconseillé d'emmener de jeunes enfants. Des jeunes de 12 ans et plus pourront être admis à faire la demi-boucle s'ils ont une bonne expérience de la marche, sous la responsabilité des parents.

Q : Est-il possible de faire la boucle à vélo? en trottinette?

Non. Il s'agit d'une randonnée à pied comme l'ont faite Rousseau et Thoré en 1847.

La randonnée se fait exclusivement en forêt domaniale et emprunte de nombreux sentiers qui ne sont pas accessibles aux vélos.

Q : Faut-il un équipement particulier?

L'itinéraire est long mais ne présente pas de difficultés techniques majeures (moins de 200m de dénivelé). De bonnes chaussures de marche, des bâtons pour ceux qui le souhaitent. Prévoir un vêtement imperméable en cas d'intempéries. Prévoir un couvre-chef et des lunettes de soleil en cas de beau temps.

Q : Y a-t-il possibilité de se ravitailler en route?

Non. La randonnée se fait exclusivement en forêt domaniale et aucun commerce ne se trouve sur l'itinéraire. Pensez à emporter suffisamment d'eau et des en-cas pour les pauses. Un pochon sera fourni aux participants pour le pique-nique à mi-parcours.

Q : Est-il possible de ne faire qu'une partie de la randonnée ?

La boucle entière fait 34 km, il est possible de s'arrêter au lieu de pique-nique (Mare aux Fées), soit après 19 km de marche, et de récupérer un véhicule préalablement déposé au parking de la Mare aux Fées, ou bien de redescendre à Bourron-Marlotte (+3 km) et rejoindre Barbizon en transports en commun (bus 34 à l'arrêt Pavé du Roy + bus 21 de Fontainebleau à Barbizon). Prévoir de l'argent pour le bus (ou le train)

Aucun autre raccourci n'est possible.

Q : Un dispositif est-il prévu en cas de défaillance ?

Aucun raccourci n'est possible jusqu'à Bourron-Marlotte, en cas de défaillance il sera nécessaire de rebrousser chemin jusqu'au point de départ.

Il n'est pas prévu d'assistance pour le retour.

Q : Assurance et responsabilités en cas d'accident ?

Chacun participe sous le couvert de son assurance personnelle et assume la responsabilité des accidents qui pourraient subvenir de son fait à autrui ou à lui-même. Chacun s'engage à suivre les consignes de l'accompagnateur.

Q : Où est le point de rendez-vous ? Où peut-on laisser la voiture ?

Nous serons accueillis au petit matin (6h00) au salon de thé "La Juxtaposition", 26 Grande Rue, où un café et des viennoiseries nous seront servis avant le départ aux premières lueurs du jour (6h30).

Il est recommandé de laisser les véhicules au bord de l'Allée des Vaches, à la sortie du village (en direction du Bas-Bréau).

Q : Que se passe-t-il en cas d'intempéries ?

Les organisateurs se réservent la possibilité d'adapter l'itinéraire ou d'annuler la randonnée si les conditions météorologiques ne permettent pas de la faire dans de bonnes conditions de sécurité.

Q : Est-il possible d'organiser un co-voiturage pour le retour de Bourron-Marlotte ?

Il n'est pas prévu que le musée des Peintres de Barbizon organise un co-voiturage, mais si des participants viennent en famille ou entre amis avec plusieurs véhicules, il leur est tout à fait possible de mettre en place cette solution en laissant le matin une voiture sur le parking de la Grande Vallée à Bourron-Marlotte.

Q : Est-il possible de ne faire que la randonnée retour de la mare aux Fées à Barbizon?

Cette option n'est pas privilégiée car l'essentiel des commentaires, en particulier les lectures du texte de Thoré, seront faites lors du trajet de Barbizon à Bourron, qui est le plus documenté. Si toutefois, pour des raisons pratiques (organisation familiale, contraintes de véhicules...), certains participants souhaitent le faire, il leur est possible de rejoindre le groupe en début d'après-midi, dans la limite des 25 participants, mais le pochon ne leur sera pas fourni.